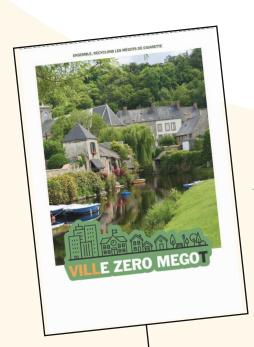
LABEL VILLE ZÉRO MÉGOT

Nom de la commune	
Date de la visite	
Nom de l'examinateur	



GRILLE D'ÉVALUATION

Le mode d'emploi du label «Ville Zéro Mégot» vous est communiqué gratuitement. Il contient toutes les informations nécessaires au bon déroulement de l'évaluation par nos soins.

GRILLE D'ÉVALUATION



1) La démarche de valorisation	INEXISTANT	INITIÉ	RÉALISÉ	CONFORTÉ				
→ Présentation des motivations pour l'obtention du label par le maire								
Connaissance et prise en compte des exigences du label								
Connaissance et prise en compte de la dangerosité des mégots de cigarettes								
→ Stratégie d'aménagement des points fumeurs, de prévention et propreté urbaine								
Travail avec les associations environnementales								
Présence de points de collecte toute l'année								
Cohérence entre le projet municipal, sa réalisation et sa gestion								
→ Stratégie de gestion								
Stratégie d'aménagement facilitant la gestion du service de collecte des déchets								
Cohérence dans la gestion des collectes								
Cartographier les points de collecte								
2) Animation et promotion de la démarche	INEXISTANT	INITIÉ	RÉALISÉ	CONFORTÉ				
→ Actions vers la population								
Informations et sensibilisations								
Animation, pédagogie et promotion du label								
Enquête et analyse à propos des mégots								
→ Actions vers les touristes								
Information/Animation et Promotion du label								
→ Actions vers les services municipaux								
Sensibiliser les acteurs								
Formation à la collecte et à la sensibilisation								

3) Exploitation	INEXISTANT	INITIÉ	RÉALISÉ	CONFORTÉ				
→ Mise en place d'outils cohérents dédiés aux mégots								
Service de collecte et modes de traitements (recyclage, valorisation énergitique, incinération,)								
Mise en place de mobilier sur la commune								
→ Mise en place d'outils d'information dédiés aux mégots								
Panneau et signalisation								
Visibilité des points fumeurs								
Qualité d'entretien								
4) Gestion environnementale et qualité de l'espace public	INEXISTANT	INITIÉ	RÉALISÉ	CONFORTÉ				
→ Actions en faveur de la biodiversité								
Connaissance et inventaire								
Protection et sensibilisation								
Mise en place de contravention à hauteur de 68 euros pour jet de mégots au sol								
Eau - Contrôle de la qualité des eaux (ex: nicotine)								
Déchets verts et énergies (limitation et valorisation)								
→ Actions en faveur de la q	ualité de l'es	space public	:					
Intégration de mobiliers urbains de façon stratégique								
Caractérisation des poubelles								
Qualité, propreté et accessibilité								
5) Analyse par espace	INEXISTANT	INITIÉ	RÉALISÉ	CONFORTÉ				
→ Pertinence de l'aménagement d'outils liés au label Zéro Mégot (Cendriers, Informations,)								
Entrées de commune :		V						
Centre de commune :								
Quartiers d'habitation :								
Parcs et jardins :								
Abords des établissements publics :								
Espaces sportifs :								

